



TROPHÉE BÂTIMENT ET SANTÉ

L'école maternelle Jean Carrière à Nîmes lauréate

Le 22 mai dernier, lors de la 4^e édition des « Défis **Bâtiment** Santé » ont été remis les Trophées Bâtiment Santé 2014. Parmi les six bâtiments candidats présélectionnés par le comité technique (membres du réseau Risques en Santé dans l'Environnement Bâti (RISEB) des diplômés d'ingénierie de santé dans le bâtiment) et sur les critères d'environnement lumineux, sonore et hygrothermique, de qualité de l'air intérieur et de l'eau, des enjeux humains et éducatifs, de la qualité d'accueil, de la maintenance,

un accueil de qualité dans un quartier défavorisé de la ville de Nîmes (Gard). Livrée en décembre 2011, l'école maternelle et le centre de loisirs « Les Platanettes » à Nîmes dispose d'une capacité d'accueil de 150 enfants (budget de 3,1 millions d'euros HT pour 1592 m² SHON). Ses concepteurs (la ville de Nîmes comme maîtrise d'ouvrage et Tectoniques Architectes, Atelier GA, IGBAT, ENERGETEC, INDDIGO pour la maîtrise d'œuvre) ont su privilégier la qualité architecturale du bâtiment doté d'une belle vue sur



de l'entretien et de la sensibilisation des usagers, l'école maternelle Jean Carrière à Nîmes a été récompensée pour sa démarche résolument proactive et multicritères en matière de santé et de développement durable.

Démolir un ancien établissement scolaire en préfabriqué pour construire une école intégrant les objectifs du développement durable, en conservant les platanes, véritable charme de l'installation, et sans impacter la parcelle située en zone inondable, tels sont les défis relevés par cette école maternelle qui offre aujourd'hui

l'extérieur et d'une acoustique adaptée à l'enseignement. Un soin particulier a été porté aux choix des produits de construction et du mobilier, à l'aménagement des espaces extérieurs, à la sensibilisation du personnel ainsi qu'à l'entretien et à la maintenance des lieux. Une combinaison d'avantages en faveur du confort global des élèves et des enseignants : depuis 2011, les utilisateurs témoignent de la meilleure concentration des enfants au sein d'une ambiance apaisante, confortable et propice à l'acquisition de savoirs.

Pour en savoir plus : www.defisbatimentsante.fr

NOUVEAU PRODUIT

Regupol sound 34 dB

De nombreux planchers doivent être traités contre les vibrations. Cela concerne principalement les centres commerciaux en rez-de-chaussée d'immeubles de logements. BSW, spécialiste des solutions antivibratoires, présente ses nouvelles bandes d'isolation acoustique sous chape avec des valeurs d'isolation acoustique allant jusqu'à 34 dB et une charge statique maximale allant jusqu'à 5 000 kg/m².

Le Regupol sound est un matériau composé de fibres de caoutchouc et de polyuréthane. Il existe en 3 versions différentes, développées par BSW pour l'isolation des bruits d'impacts sous chape et pour supporter de fortes charges.

Le Regufoam sound est lui aussi conçu pour l'isolation des bruits d'impacts sous chape. De tous les produits BSW sous forme de bande isolante conçus pour l'isolation des bruits d'impacts, celui-ci présente les meilleures caractéristiques d'isolation des bruits d'impacts. Le Regufoam sound est une mousse de polyuréthane à alvéoles ouvertes et fermées.

La nouvelle gamme de produits antivibratoires et d'isolants a été créée suite à la demande du marché. En effet, en raison de l'augmentation des exigences dans la construction, aussi bien pour le logement que pour les bureaux, le marché de ce type de produit est en augmentation constante, et ce dans le monde entier.

Pour en savoir plus : www.berleburger.com/fr/

